

DOMINIQUE NEUMAN
AVOCAT
1 EST, RUE DE CASTELNAU, BP 101
REZ-DE-CHAUSSÉE, ACCÈS OUEST (ENTRÉE 101)
MONTRÉAL (QC) H2R 1P1
TÉL. 514 903 7627
COURRIEL energie @mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 2 avril 2026

M^e Carolina Rinfret, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5^e étage, bureau 5.100, CP 43
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Re: Dossier RDÉ R-4333-2026.

Hydro-Québec (Distribution) - Tarifs pour centres de données (CD).

Avis de participation à la rencontre préparatoire du 8 avril 2026 par la Corporation de développement Waswanipi (CDW).

Chère Consœur,

La Corporation de développement Waswanipi (CDW), représentée par le soussigné, confirme par la présente sa **participation à la rencontre préparatoire du 8 avril 2026**.

Nous vous prions par ailleurs de noter que nous déposerons aussi au présent dossier des versions rectifiées de nos lettres C-CDW-0001 et C-CDW-0005, pour la Corporation de développement Waswanipi (CDW), au présent dossier. Les rectifications (*corrigeant la désignation du procureur*) y sont indiquées par un soulignement et un trait vertical en marge droite.

De plus, nous déposerons également ce jour une version révisée (précisée) de la liste des sujets de la CDW (*les précisions sont soulignées*) et de son budget (*le budget est réduit et nous avons précisé les analystes*).

Finalement, nous prions respectueusement la Régie de l'énergie d'excuser le léger délai supplémentaire de dépôt de la demande d'intervention, liste de sujets et budget de la CDW le vendredi 20 mars dernier en après-midi. En effet, la CDW avait été dans l'impossibilité de tenir sa réunion plus tôt et n'avait pu adopter une résolution que ce même après-midi pour décider d'intervenir et confirmer le mandat du soussigné (*lequel était au même moment en audience dans un autre dossier et a déposé la demande d'intervention, la liste de sujets et le budget le plus rapidement possible après*). Il nous était impossible de le faire plus tôt ce même après-midi. Nous notons aussi qu'Hydro-Québec n'a pas déposé de commentaires sur ceux-ci.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de la Corporation de développement Waswanipi (CDW).

c.c. La demanderesse et les intervenants, par le *Système de dépôt électronique* de la Régie (SDÉ).